

---

# Programme 2017-2018

---

## La question des formes de connaissance dans les régimes d'innovation

L'axe 3 est fondé sur l'observation selon laquelle un objet ou une technique ne devient innovation qu'à travers un processus collectif, de construction de la valeur de cet objet ou technique, parfois d'évaluation formelle de ses qualités, risques, bénéfices, intérêts, etc., à partir de normes ou d'échelles de valeur formalisés.

Les approches sociologiques et philosophiques en termes de valuation, couvertes dans les séances passées du séminaire de l'axe, mettent toutes en évidence, cependant, que la valeur se construit à travers l'expression d'un attachement aux objets et aux activités techniques, qui n'est pas forcément formalisé, explicite ou quantifié. En d'autres termes, des connaissances dites parfois pratiques, situées ou expérientielles participent, elles aussi, de la construction des innovations.

Les travaux de sciences sociales tendent habituellement à repositionner, dans l'analyse de l'innovation, la place de ces connaissances. Opposant par exemple les savoirs experts aux savoirs amateurs, la conception top-down à la conception bottom-up avec les usagers, ils redonnent une place et une légitimité à ces connaissances et aux acteurs qui les portent dans les processus d'innovation.

Le résultat de ces travaux est, très fréquemment alors, de mettre en évidence la marginalisation de ces connaissances et des rapports locaux et expérientiels aux technologies, par rapport aux connaissances formalisées, abstraites, aux métriques, aux chiffres, qui circulent pour construire la valeur d'une technique, d'un produit nouveau, d'une activité, objectiver ses qualités. La science étant généralement prise comme la référence, et source quasi unique de légitimation dans ces dynamiques.

A minima, un des résultats de ces travaux est de mettre en évidence qu'il existe une diversité de "formes de savoirs" dans l'innovation, et de produire une vision alternative des rapports entre science et non-science, sans hiérarchiser a priori ces connaissances selon, par exemple, des critères d'objectivité ou de preuve.

Cela conduit à poser trois questions, que l'on propose de mettre au centre des séances de cette année de l'axe 3.

- Peut-on systématiser ce constat de la marginalisation ou « périphérisation » des connaissances locales, expérientielles, dans les régimes d'innovation?

- Comment expliquer cette marginalisation si c'est le cas ? Quels processus, dynamiques institutionnelles, démarcations ou hiérarchies de connaissances construisent cette marginalisation ?
- Quelle classification des connaissances ou des modes de production des connaissances est la plus appropriée pour en rendre compte ? On peut en effet décrire les formes de connaissance selon différents schémas. Certains auteurs renvoient à des oppositions entre l'expérientiel et le formel; d'autres entre les savoirs concrets, pratiques et les savoirs abstraits ou théoriques. D'autres encore distinguent les connaissances propositionnelles et les connaissances procédurales (Harry Collins, en STS, dans ses travaux sur l'expertise). En sociologie des organisations et en sociologie du travail, l'opposition entre le tacite et l'explicite (ou codifié) tend à prédominer, catégories parfois adjointes d'autres notions (savoirs incorporés, savoirs matériels, etc.). L'histoire des sciences propose de parler de "manières de connaître" (ou "ways of knowing", pour reprendre l'expression de l'historien des sciences John Pickstone). La sociologie de la connaissance d'il y a quelques décennies proposait, elle, notamment avec Georges Gurwitsch, de parler de « cadres de connaissance ». Quels choix opérer dans ces différentes manières de conceptualiser et classer les savoirs et leurs modes de production ? Quels effets produisent ces différentes classifications ? Notamment, quelle vision de la mise en forme et de la sélection des connaissances — processus inhérents à la construction des innovations — les différentes classifications proposent-elles ?

La proposition pour cette année est donc de consacrer une série de séances à ces différentes manières de penser les « formes de savoir », de revisiter ces manières de les classer, ainsi que d'examiner l'intérêt heuristique de chacune d'entre elles pour penser la question de la sélection et de la reconnaissance des savoirs, autres que ceux de la science, dans les régimes d'innovation.

On peut envisager une série de 6-8 séances, centrées sur des lectures (par exemple : retour sur Harry Collins et son article « The structure of knowledge » et ses utilisations en sociologie des organisations et sociologie du travail ; retour sur Pickstone et les « ways of knowing »...) ou des présentations de travaux de membres du laboratoire touchant à cette problématique et discutant l'une ou l'autre de ces manières de classer les connaissances.

La première séance sera programmatique. Un exposé liminaire reprendra cette note pour présenter plus avant le thème d'ensemble, puis on passera à la discussion des demandes/propositions des membres du laboratoire sur le thème, avant d'arrêter la liste des séances de l'année.